

36^{ÈME} RÉUNION DE LA COMMISSION HYDROGRAPHIQUE DE LA MER DU NORD (CHMN36)

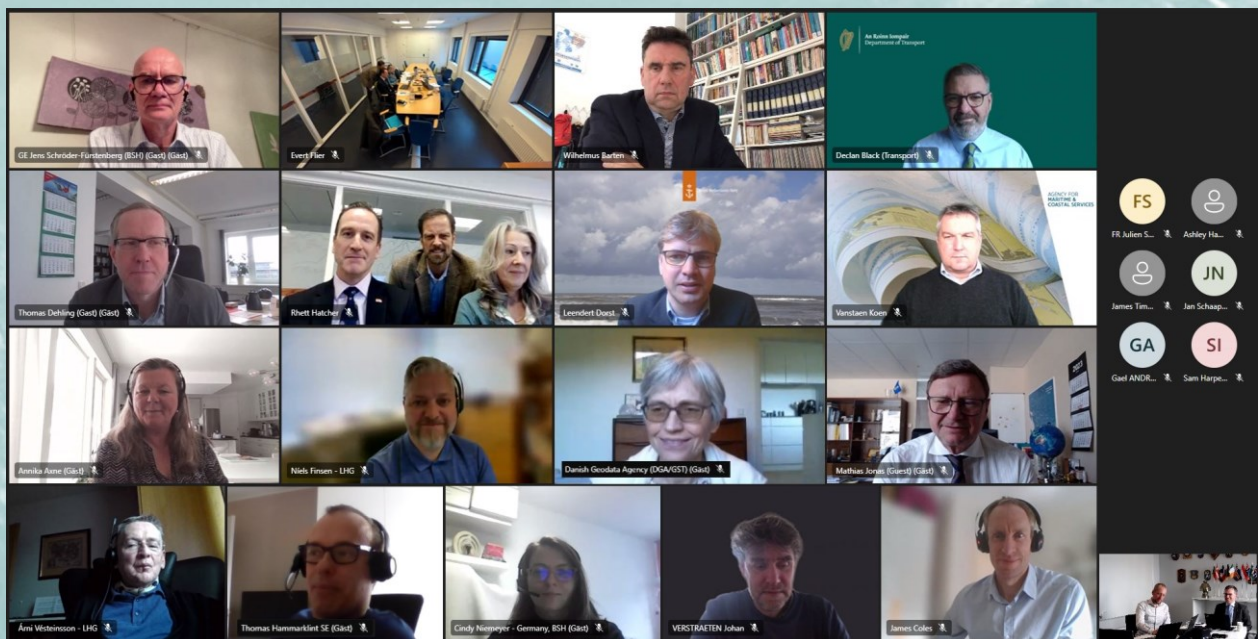
VTC, 29 & 30 mars 2023

Contribution au programme de travail 2023 de l'OHI

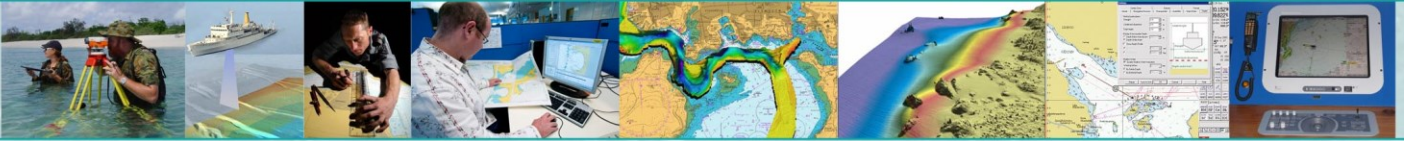
Tâche 3.2.1	Préparer et rendre compte des réunions des Commissions hydrographiques régionales : CHMN – Commission hydrographique de la mer du Nord
-------------	--

La 36^{ème} réunion de la Commission hydrographique de la mer du Nord (CHMN36) s'est tenue du 29 au 30 mars 2023 sous forme de VTC. Le format virtuel était une application de la décision prise lors de la CHMN34 d'osciller entre les réunions virtuelles et les réunions en personne.

La réunion était présidée par M. Magnus Wallhagen, Directeur du Service hydrographique de Suède. Trente délégués de dix Etats membres (Allemagne, Belgique, Danemark, France, Irlande, Islande, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède) ont participé à la réunion. Le Secrétariat de l'OHI était représenté par le Secrétaire général, Dr Mathias Jonas.



Certains des participants à la CHMN36



La réunion a débuté par les mots de bienvenue de M. Magnus Wallhagen, Directeur du Service hydrographique de Suède et président de la CHMN. Il a souligné que depuis la réunion de l'année dernière, le travail autour de la S-100 avait progressé au sein de l'OHI et des Services hydrographiques nationaux. La CHMN dispose ainsi d'un bon point de départ pour la mise en œuvre des nouveaux produits dans la zone de la mer du Nord. La coordination régionale de la mise en œuvre de la S-100 est donc un point important de l'ordre du jour de la Commission. Une autre action importante a consisté à réviser les statuts de la CHMN afin d'incorporer les ajustements nécessaires en raison de la résolution de l'OHI qui s'applique. La réunion s'est poursuivie par l'approbation de l'ordre du jour qui a été ordonné conformément à la structure du programme de travail de l'OHI et des questions découlant de la réunion précédente CHMN35 et de la liste d'actions correspondante.

Le Secrétaire général Mathias Jonas a rendu compte des dispositions générales de l'OHI et des préparatifs de la 3^{ème} Assemblée de l'OHI à venir, qui ont une incidence sur les travaux de la Commission. Il a rappelé les principaux buts du plan stratégique de l'OHI et de la feuille de route S-100, la tâche qui incombe aux Etats membres de procéder à leur mise en œuvre et le rôle de coordination des commissions hydrographiques régionales respectives.

Le président du HSSC, *M. Magnus Wallhagen (SE)*, a présenté les progrès réalisés par les groupes de travail du HSSC, en guise d'introduction au point suivant de l'ordre du jour, qui portait sur la mise en œuvre de la S-100 au sein de la CHMN. En ce qui concerne la S-100, le président du HSSC a souligné l'importance de l'engagement de mise en œuvre de l'OHI envers l'OMI, ce qui a conduit à la recommandation du HSSC et du Conseil selon laquelle la mise en œuvre de la S-100 devrait se voir attribuer la plus haute priorité dans le programme de travail 2023-2026. Cela implique que les Etats membres atteignent une couverture substantielle avec les ENC S-101 d'ici 2026.

M. Koen Vanstaen (BE), a présenté les résultats de l'enquête par questionnaire sur la S-100, ainsi que les recommandations pour la coordination de la mise en œuvre de la S-100 au sein de la CHMN. *M. Vanstaen* a souligné que la deuxième recommandation, relative au calendrier, devait être examinée plus en détail.

Les Etats membres de la Commission partagent l'avis qu'une mise en œuvre coordonnée de la S-100 apporterait la plus grande valeur ajoutée aux utilisateurs finaux et contribuerait ainsi fortement à l'adoption de la S-100 par le secteur du transport maritime. Le Secrétaire général a souligné que même si peu d'ECDIS compatibles avec la S-100 seront installés en 2026, la stimulation de l'industrie à investir dans des équipements S-100 doit être « alimentée » par des données ayant une bonne couverture et une bonne valeur ajoutée.

La Commission dans son ensemble a pris acte des recommandations concrètes de la Belgique sur la manière de répartir la responsabilité de la coordination de la mise en œuvre de la S-100 entre les groupes de travail existants de la CHMN. Toutefois, la coordination de la S-128 n'a pas été jugée aussi pertinente et sera principalement assurée par les RENC. La



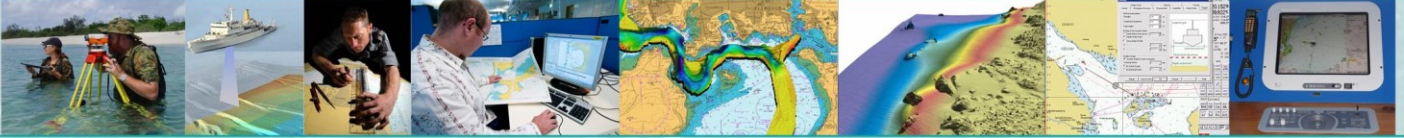
Commission a également identifié un problème potentiel dans plusieurs pays, à savoir que les avertissements de navigation ne relèvent pas de la responsabilité du Service hydrographique national, ce qui pourrait compliquer la coordination de la mise en œuvre de la S-124.

En ce qui concerne le calendrier de mise en œuvre de la S-100 et la couverture prévue des produits, la Commission a conclu que ces deux aspects devraient être traités de manière à maximiser la valeur ajoutée pour les utilisateurs finaux le plus tôt possible, par exemple en se concentrant sur la couverture géographique la plus importante en termes de navigation maritime et sur le lancement synchronisé de différents produits dans la même région sous la forme d'une pile complète de services interopérables de la S-100.

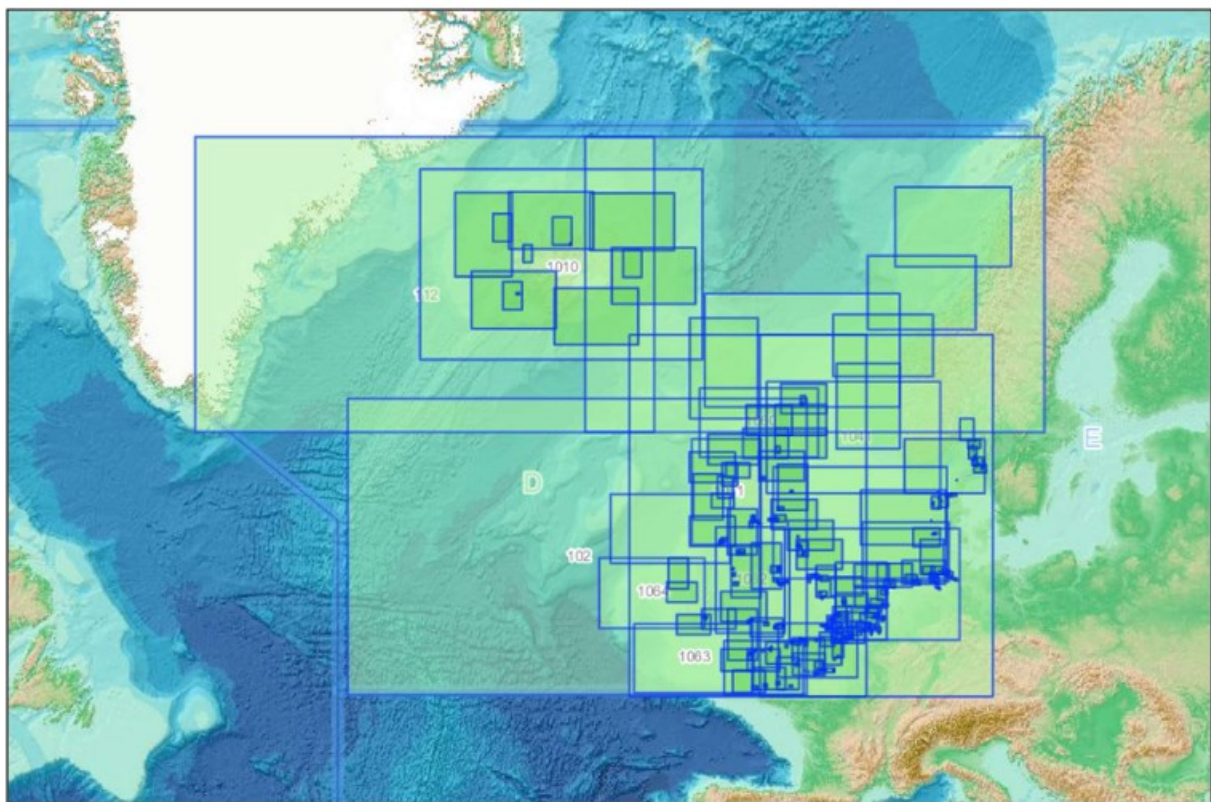
La Commission a également reconnu que la coordination de la S-100 est une tâche nouvelle et qu'elle peut nécessiter des aptitudes et des compétences différentes de la part des représentants des Etats membres dans les groupes de travail concernés. Sur la base de ces discussions, la Commission a décidé de confier au NSICCWG la coordination générale de la mise en œuvre de la S-100, y compris le cadre des normes critiques le cas échéant, ainsi que la coordination spécifique de la mise en œuvre de la S-101 et la S-102.

La Commission a reçu des rapports sur les activités récentes des organes subordonnés de la CHMN, tels que le groupe de travail sur les nouveaux levés, le groupe de travail sur la marée, le groupe de travail sur les RSM en mer du Nord, le groupe de travail sur la coordination des cartes INT en mer du Nord et le groupe de travail sur les MSDI en mer Baltique et mer du Nord. Pour ce dernier, une conclusion, exprimée par plusieurs Etats membres, est que la pertinence des MSDI pour les services hydrographiques a considérablement diminué depuis la création du groupe il y a de nombreuses années. À l'époque, de nombreux services hydrographiques ne considéraient pas naturellement les données spatiales, les MSDI et l'utilisation des données au-delà de la navigation – comme pour la planification de l'espace marin, mais cela a changé avec le changement de paradigme S-100. En outre, des structures ont été mises en place pour traiter ces questions aux niveaux national et international, par exemple avec la mise en œuvre de la directive INSPIRE de l'UE. Ce changement de paradigme a été en partie rendu possible par les groupes de travail sur les MSDI. Aujourd'hui, la coordination régionale de la S-100 peut couvrir une grande partie des aspects régionaux restants du rôle antérieur de ces groupes et les ressources limitées devraient être concentrées là où elles produisent les plus grands bénéfices.

D'autre part, il a été souligné que si le groupe de travail du réseau OHI-UE (IENWG) peut traiter des questions politiques liées aux MSDI, un forum pour échanger des points de vue opérationnels sur, par exemple, INSPIRE et EMODnet est également nécessaire. Par conséquent, le BS-NSMSDIWG pourrait peut-être devenir un groupe de travail MSDI véritablement européen.



Le président a conclu que cette discussion n'aurait pas pu être préparée avant la réunion et a suggéré de mettre le BS-NSMSDIWG en sommeil pendant l'année à venir, afin de prendre une décision finale sur le redémarrage ou la fermeture définitive du groupe lors de la prochaine réunion.



REGION D INT CHART PANELS BY USAGE

Overview	17	General	12
Coastal	63 (including plans)	Approach	70 (including plans)
Harbour	239 (including plans)	Berthing	17 (including plans)
Total	418 (including plans)		

Illustration de la couverture régionale en cartes INT

Les Etats membres ont présenté des rapports détaillés sur des initiatives nationales susceptibles d'intéresser la région, telles que la plateforme numérique nationale d'informations nautiques de la France utilisant la S-124, un projet de modernisation de la cartographie marine basé sur une source cartographique unifiée, et le point de vue du Royaume-Uni sur l'avenir de la cartographie numérique.



La Commission a reçu des rapports sur les activités récentes des organes subordonnés de l'OHI, tels que le WENDWG et le comité directeur de la GEBCO. La Commission a discuté de la responsabilité, à l'avenir, de la soumission de la matrice IGIF au WENDWG au nom de la CHMN, et de la question de savoir si cette tâche devait être confiée au NSICCWG (chargé de la coordination régionale globale de la S-100) ou au représentant du WENDWG. La conclusion est que le représentant du WENDWG doit continuer à soumettre la matrice IGIF pour la CHMN au WENDWG.

La Commission a clôturé la réunion avec la discussion en cours sur la révision des statuts. Des amendements aux statuts de la CHMN ont été proposés par le président (SE) et le vice-président (GB). Le président a expliqué les changements proposés, qui sont en partie basés sur les changements structurels au sein de l'OHI, décidés lors de la 2^{ème} Assemblée, depuis le dernier amendement en 2016. En outre, le projet met également en œuvre un langage non-genré, des changements dans l'organisation des réunions de la CHMN et des révisions éditoriales mineures. La Commission a discuté du sujet et a globalement été d'accord avec les révisions. Certains Etats membres ont noté qu'il restait des questions rédactionnelles mineures et ont proposé un autre processus d'examen et d'approbation par correspondance, suivi d'une procédure de signature formelle lors de la prochaine réunion.

La Commission a approuvé la proposition de la Suède de se réunir du 8 au 10 avril 2024 en même temps que la CHN67 à Malmö, Suède.